



République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
« Finances-développement économique-emploi-
agriculture »**

du 26 mars 2021 à 16H00-mairie

Invités : les élus membres de la commission et C. Marquant-comptable de la commune.

Présents : Mesdames A.Giovacchini-C.Lemaire-A.Deluen ;
Messieurs D.Bée-B.Hellebois D.Delattre .

ORDRE DU JOUR

- - Compte administratif 2020
- - Préparation du budget primitif 2021

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. Compte administratif 2020

Monsieur Marquant, comptable du secrétariat de mairie de la commune de Zudausques, présente le compte administratif 2020 tel qu'il a été remis aux membres de la commission.

Il en détaille par chapitres les dépenses et recettes tant en section de fonctionnement que d'investissement.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement compte tenu de l'excédent antérieur est de 160.560,61 € (215.986,71 € en 2019)

En section d'investissement il est de 71.317,39 € (10.314,90 € en 2019)

Au global, compte tenu des restes à réaliser de 2020 en 2021 le résultat final permet d'inscrire au budget primitif 2021 un excédent de fonctionnement reporté de 82.739,84 € (l'an dernier il était de 67.861,81€).

Il informe le conseil municipal du résultat final 2020 et précise que les écritures du compte administratif sont identiques à celles décrites au compte de gestion produit par monsieur le Trésorier de Lumbres.

Monsieur le maire souligne le bon résultat 2020, le meilleur résultat depuis qu'il est en fonction, et rappelle que les nombreux investissements réalisés en 2020 ont tous été honorés sans recours à l'emprunt. Il précise encore que s'il n'avait pas été reconduit dans ses fonctions en 2020 son successeur aurait bénéficié d'une situation financière saine, le résultat 2020 confirmé par le trésorier de Lumbres (compte de gestion) l'atteste.

2. Budget primitif 2021

- ◇ **La section de fonctionnement**

Chapitre par chapitre et article par article, il est collectivement procédé aux nouvelles inscriptions de crédits en fonction des crédits inscrits pour 2020 et réellement consommés. Cette section prend plus précisément en compte :

- Impôts et taxes : Une notification du produit réel 2021 et à la revalorisation des bases mais aussi la réforme liée à la taxe d'habitation.
- Une estimation des baisses des droits de mutation.
- Les dotations et participations notifiées
- Autres produits de gestion courante : une baisse des revenus des immeubles du fait du non recouvrement de loyers
- La reprise du résultat antérieur.

◇ **La section d'investissement décrit**

En dépenses :

- Remboursement du capital de la dette (emprunts de la commune pour les travaux réalisés et ceux contractés au sein du syndicat des eaux pour la défense incendie)
- Les amortissements
- Le paiement des participations au syndicat des eaux de Dunkerque pour les travaux d'assainissement
- Le paiement des soldes relatifs aux grands projets initiés avant 2021 (travaux de voirie rue de la mairie, city stade...)
- Le programme d'investissement 2021 avec notamment :
Les travaux route de Licques, Travaux sur diverses voiries et réseaux, l'opération 1.000.000 arbres, des aménagements complémentaires au stade et ferme Marcotte, la plateforme auto-vélo partage, la rénovation de l'église de Cormette (suite), réhabilitation-réparation du petit patrimoine, école numérique, vidéosurveillance, divers matériels éducatifs et d'animation, du mobilier pour la bibliothèque, le remplacement du véhicule utilitaire ...

En recettes : pour couvrir les dépenses, les principales recettes d'investissement sont

- Les subventions à solder et les nouvelles notifiées (État, Département, Région, CCPL, PNRCMO...),
- Les dotations de l'État,
- Le FCTVA et la Taxe d'aménagement,
- L'absence cette année de produits issus des cessions (vente d'immeuble),
- Le virement de la section de fonctionnement
- Les amortissements et recettes d'ordre (040)

Au final l'équilibre du budget primitif 2021 est assuré sans avoir recours à l'emprunt et sans devoir augmenter les taux des taxes locales.

Section de fonctionnement	821.289,56 €
Section d'investissement	838.686,42 €
Total	1.659.975,98 €

La commission émet un avis favorable unanime pour présenter les documents budgétaires tels qu'ils viennent d'être étudiés et ajustés.

Débats clos à 17H50.

Le rapporteur,

B.Helleboid.

